ACADÉMIE
DE NANCY-METZ
Liberté
Égalité
Fraternité

Nancy, le 7 septembre 2026

Inspecteurs d'académie – Inspecteurs pédagogiques régionaux
Inspecteurs de l'Éducation nationale du second degré

à

Mesdames et messieurs les professeurs d'histoire-géographie
S/c de madame ou monsieur le chef d'établissement

Partie commune

Avant tout, nous tenons à vous remercier pour votre engagement quotidien au service de la réussite de nos élèves.
En cette rentrée 2026, nous partageons avec vous les priorités académiques qui s'inscrivent naturellement dans les trois axes du nouveau projet stratégique : renforcer l'ambition et la mobilité, agir pour l'égalité des chances et garantir un climat de travail propice à l'épanouissement et au bien-être.
Nous prenons aussi appui sur la circulaire de rentrée 2026 « instruire et protéger » qui rappelle que l'année à venir est conçue non comme celle de nouvelles réformes structurelles mais comme celle de la consolidation des réformes engagées.

• **Recentrer notre action pédagogique sur la maîtrise du langage et du raisonnement scientifique.**
La priorité est donnée à l'acquisition du langage et à la capacité à élaborer une pensée complexe, dans toutes les disciplines. Tout au long de la scolarité, le travail sur la lecture, l'écriture et la diversification du vocabulaire doit être exigeant et assidu afin de comprendre le monde, d'exercer son esprit critique, de développer son autonomie de pensée et d'utiliser de manière éclairée les outils numériques, y compris ceux fondés sur l'intelligence artificielle. **Cette exigence passe également par la maîtrise du geste graphique et par la capacité à rédiger des textes complets.**
L'autre priorité porte sur le raisonnement scientifique : observer, émettre des hypothèses, expérimenter, analyser et conclure. Elle s'accompagne d'une vigilance particulière sur la réduction des inégalités entre filles et garçons dans les parcours scientifiques, du premier degré jusqu'au baccalauréat et aux études supérieures.

• **Améliorer le climat scolaire et protéger nos élèves.**
Parce qu'on apprend mieux lorsque l'on se sent en sécurité, reconnu et soutenu, le climat scolaire constitue un levier essentiel de la réussite des élèves et du bien-être de la communauté éducative. La mise en œuvre obligatoire du programme EVARS dans toutes les disciplines permet de

promouvoir des relations respectueuses et l'égalité de considération et de dignité entre les femmes et les hommes. Il contribue à la prévention du harcèlement, à la lutte contre les discriminations et toutes les formes de violence, dont les violences sexistes et sexuelles.
La passation des questionnaires « Brisons le silence, agissons ensemble », obligatoire à cette rentrée, doit permettre à chaque élève de trouver l'écoute et le soutien nécessaires face aux situations de violence physique, morale ou sexuelle.

Le climat scolaire repose également sur le respect par tous des principes et valeurs de la République, notamment le principe de laïcité et la neutralité du service public, ainsi que sur la civilité. Le Bulletin officiel du 2 juillet dernier vient renforcer cette ambition citoyenne : à compter de la rentrée 2026, une cérémonie commémorative annuelle rendant hommage à tous les « Morts pour la France » sera organisée dans chaque école et établissement à proximité du 11 novembre, afin de transmettre aux élèves la mémoire des épreuves traversées par la Nation et le sens de la cohésion nationale.
Le même bulletin officiel annonce l'extension de l'interdiction de l'utilisation du téléphone portable et des autres objets connectés au lycée dès la rentrée 2026, en cohérence avec les règles déjà en vigueur à l'école et au collège. Cette interdiction ne remet cependant pas en cause l'utilisation des ordinateurs portables dans le cadre du lycée 4.0 ni l'usage pédagogique du téléphone portable. Tout en associant les élèves et notamment le CVL, il appartient aux équipes de s'emparer de cette mesure afin de lui donner une portée éducative. Les parents seront, eux aussi, partie prenante.
La relation école-famille est par ailleurs un enjeu majeur dans la réussite des élèves. Fondée sur le dialogue et l'accompagnement mais aussi le respect du contenu des enseignements, de l'évaluation et de l'autorité des personnels, elle fait l'objet d'une attention constante dans l'académie de Nancy-Metz.
Enfin, cette année scolaire s'inscrit également dans une véritable année de la santé : des actions seront déployées au niveau académique et toutes les initiatives locales collectives sur cette thématique seront valorisées.

• **Prendre soin de nos personnels.**
Notre institution ne peut prendre soin des élèves si elle ne prend pas soin de ses personnels.
Les efforts de formation, d'accompagnement et de reconnaissance de l'engagement de chacun se poursuivent, avec la volonté d'humaniser les procédures de gestion des ressources humaines : meilleur accueil des nouveaux collègues, appui systématique en cas de difficulté, déclenchement sans délai de la protection fonctionnelle dans les situations les plus graves.

Nous savons pouvoir compter sur votre implication pour faire vivre ces priorités au sein de vos classes et de vos établissements.
Les corps d'inspection vous remercient pour votre investissement et vous souhaitent une belle année scolaire 2026-2027.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'académie de Nancy-Metz

Partie spécifique à la discipline

HISTOIRE GEOGRAPHIE

EMC

En tout premier lieu, nous souhaitons la bienvenue aux professeurs affectés dans notre académie ainsi qu'aux professeurs stagiaires, nombreux et aux statuts divers en cette année de réforme de la formation initiale.
Nous remercions particulièrement les tutrices et tuteurs qui ont accepté ces missions, dans un calendrier souvent très contraint qui nous a amené à vous contacter tardivement.

Nous tenons aussi à remercier collectivement les enseignants qui quittent la profession après de nombreuses années au service des élèves et de l'institution.

Nous serons cette année 3 IA-IPR :

- Solène RADOT, co-cheffe de mission académique EDD
- Jean-Baptiste RIBON, référent laïcité, mémoire et citoyenneté
- David VODISEK, coordonnateur pour les DNL.

Pour nous aider dans l'accompagnement des professeurs, les chargés de mission d'inspection (CMI) sont cette année au nombre de quatre :

- Marie-Astrid CORDIER, Marie-Astrid.Cordier@ac-nancy-metz.fr
- Jean-Christophe DIEDRICH, Jean-Christophe.Diedrich@ac-nancy-metz.fr
- Valérie ROUSSIGNE, valerie.roussigne@ac-nancy-metz.fr
- Jean-Baptiste SYDA, Jean-Baptiste.Syda@ac-nancy-metz.fr

Les CMI concentreront leur action sur les visites et l'accompagnement des professeurs non-titulaires et certifiés, hors rendez-vous de carrière.

Les échanges avec l'inspection étant strictement professionnels, nous ne communiquons avec vous que par le biais de votre adresse académique, et nous vous demandons de ne pas utiliser vos adresses personnelles pour ce type de correspondance. Les IA-IPR communiquent avec vous également par la voie des listes de diffusion. Nous vous demandons de placer les trois IA-IPR en copie pour toute question et communication.

Le site académique demeure un outil professionnel de mutualisation et de valorisation de ressources que tous les professeurs doivent pouvoir exploiter. Il s'inscrit en complément de sites partenaires ou institutionnels : *Éduscol*, *Géoconfluences*, *EHNE* ...
Pour toute question relative au site, vous pouvez contacter notre nouveau webmestre, Vincent DECOMBE : Vincent.Decombe@ac-nancy-metz.fr
Vous pouvez aussi bénéficier de l'expertise pédagogique de notre IAN (Interlocuteur Académique pour le Numérique) Éric FONTE : Eric.Fonte@ac-nancy-metz.fr

Les IA-IPR évaluent votre action pédagogique et éducative, mais ils interviennent aussi dans un rôle de conseil et d'accompagnement. Si nos missions d'inspection demeurent centrales, elles se sont diversifiées au fil des évolutions réglementaires sur l'évaluation des enseignants :

- Les **rendez-vous de carrière** s'inscrivent dans le cadre du PPCR et concernent tous les personnels, mais à des moments précis de leur carrière (6ème, 8ème et 9ème échelons). Ces rendez-vous passent systématiquement par l'application SIAE et par la messagerie I-prof. Le "**document de référence de l'entretien**" contient la grille d'évaluation sur laquelle repose l'évaluation. Le document d'aide à la préparation du rendez-vous de carrière, inséré en annexe du guide de l'évaluation, s'il n'est pas obligatoire, permet d'enrichir les échanges, d'autant plus s'il nous est envoyé avant l'entretien.
  Il est possible de mettre à notre disposition tous supports que vous jugerez utiles.

Il est encore possible de se pré-inscrire au webinaire *« Préparer un rendez-vous de carrière »* qui aura lieu le 5 octobre à 17 h.

- Les « visites-conseil », sont menées par les IA-IPR ou les CMI et donnent lieu à un rapport versé dans le dossier professionnel. Vous avez la possibilité de rédiger une observation, avant envoi par le secrétariat de votre établissement au secrétariat de l'inspection. Ces visites peuvent intervenir à tout moment de la carrière. Tout professeur peut demander une visite-conseil.

- Les professeurs qui enseignent une DNL sont susceptibles de bénéficier d'une visite-conseil conjointe des IA-IPR d'histoire-géographie et de langue vivante.

- Nous vous recommandons de tenir à jour et de compléter votre CV sur iProf, et particulièrement lorsque vous êtes éligible à un rendez-vous de carrière, à une visite-conseil ou à toute promotion. C'est une base incontournable pour connaître votre engagement, au-delà des rapports d'inspection dont nous disposons.

Quelques rappels valables pour tout type d'inspection et de visite, et plus largement pour toute pratique liée à l'enseignement de nos disciplines :

- Les IA-IPR interviennent sur l'ensemble des territoires de l'académie. Dans la mesure du possible, nous faisons en sorte qu'un même IA-IPR n'inspecte pas un professeur deux fois successivement ;
- Le cahier de textes numérique est le seul document officiel à valeur juridique selon la circulaire n° 2010-136 du 6 septembre 2010. Il ne doit pas être confondu avec tous les autres supports pédagogiques que l'on peut trouver par exemple sur l'ENT ;
- Il n'y a pas de « pédagogie officielle ». Toute situation d'apprentissage est pertinente si elle permet d'atteindre les objectifs de la séquence. Ces objectifs doivent donc être clairement transmis à l'évaluateur ;
- La programmation doit permettre la mise en œuvre équilibrée de l'ensemble du programme et l'enseignement à parts égales de l'histoire et de la géographie. L'EMC doit être garanti dans le cadre horaire prévu aussi bien pour le collège que pour les voies générale et technologique de lycée ;
- Il va de soi que l'évaluation d'un enseignement ne peut se limiter à la seule séance observée. Cette observation doit donc être complétée par des échanges sur votre programmation et vos choix sur tous les niveaux enseignés.

Contexte de la rentrée 2026

Le nouveau projet stratégique académique entre en vigueur pour la période 2026-2030. Il nous invite à vous proposer de prioriser notre action en histoire-géographie et en EMC.

Il s'agit de renforcer ce que vous faites déjà quel que soit le niveau d'enseignement en s'interrogeant sur la contribution de nos disciplines aux savoirs fondamentaux.
Deux orientations nous semblent alors à privilégier au quotidien : les langages et le raisonnement scientifique. Nous vous proposons quelques pistes de réflexion ci-après.

Sur quoi porter son attention ?	**Quels indicateurs sélectionner ? (liste non exhaustive)**	**Quelles pratiques de classe ?**
Les langages : littératie et numératie (Voir le guide « Stratégie de la réussite en 4è et 3è », pages 4 et 5)	-Les mots et notions sont interrogés pour en expliquer l'origine et le sens -Les repères dans le temps et dans l'espace sont l'objet d'un apprentissage spécifique et progressif entre collège et lycée	-Les phases de trace écrite et de prise de notes ne peuvent pas toujours être recopiées. Elles sont à certains moments et dans la mesure du possible, réalisées en autonomie par les élèves. -Disposer de quelques repères sur les attendus en matière de compétences : par exemple des paliers en fonction de l'âge ou du niveau des élèves. Ces

	-Le professeur prévoit des activités écrites ou/et orales par les élèves dans la séance. Il diversifie les situations d'apprentissage afin de mobiliser différents types de langages	paliers peuvent être issus des programmes ou d'une concertation collective en établissement -La « participation » orale des élèves s'appuie sur des productions variées, au-delà de la seule interaction entre quelques élèves et le professeur. Ces situations sont travaillées dans toutes les matières et pas seulement en EMC -Varier les situations d'apprentissage et les productions afin de mobiliser différents langages
Le raisonnement scientifique	-Le fil conducteur (parfois appelée problématique) est identifié et réactivé tout au long de la séance -Le ou les documents choisis sont au cœur des objectifs d'apprentissage -L'élève justifie sa démarche et explicite ses choix. Il est capable d'expliquer comment il aboutit à un résultat -L'élève apprend à organiser sa pensée à l'occasion de productions diverses : tout ou partie d'une légende d'un croquis, d'un plan d'un développement construit, d'une RQP, d'une dissertation ...	-Bien faire émerger, en fonction de l'âge des élèves, que l'on apprend à raisonner de manière spécifique dans nos disciplines, avec nos propres outils -Le professeur cherche un équilibre entre sa parole, indispensable pour raconter ou guider les élèves, et le travail en autonomie des élèves (qui ne signifie pas systématiquement l'activité de groupe) -Le raisonnement n'est pas qu'affaire de « for intérieur ». Il se partage « à voix haute » entre professeur et élèves, et entre élèves collectivement.

NB : Ces quelques exemples n'ont pas vocation à modéliser ou à figer les pratiques. Ils ont pour seule ambition d'engager nos efforts collectifs dans quelques directions ciblées, quel que soit le contexte de travail. Ils seront incontournables dans les échanges que nous aurons avec vous individuellement ou en équipe.

Au service de ces priorités, nous développerons encore ces questions professionnelles dans le programme académique de formation (voir ci-dessous la rubrique « *Développement de compétences - Formation* ».

Programme de terminale HGGSP :

Pour la session 2027, le programme de la spécialité couvrira en terminale les thèmes suivants (année impaire) : thèmes 2, 4, 5 et 6.

Pour mémoire, thème 1 : De nouveaux espaces de conquête ; thème 2 : Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution ; thème 3 : Histoire et mémoires ; thème 4 : Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques ; thème 5 : L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire ; thème 6 : l'enjeu de la connaissance.

Pour rappel, dans le cadre de l'épreuve dite de « Grand oral », les candidats peuvent s'appuyer sur les thèmes de Première et sur l'ensemble des six thèmes de Terminale.

Contribution de nos disciplines à EVARS :

Le programme d'**É**ducation à la **V**ie **A**ffective, **R**elationnelle et à la **S**exualité (EVARS) entre dans sa deuxième année. La contribution de nos disciplines est essentielle pour la mise en place de ce programme au regard du phénomène que représentent les violences sexuelles auxquelles sont confrontés nos élèves.

Vous trouverez des ressources sur la page Eduscol dédiée au programme ainsi que sur la page consacrée aux enjeux de l'éducation à la sexualité. Un parcours m@gistere d'une durée d'une heure trente vous permettra de vous approprier les enjeux de ce programme. Enfin, vous trouverez sur le site académique un tableau récapitulant les entrées possibles dans nos programmes pour contribuer à l'EVARS.

Programmes EMC, lien vers des ressources :

En cette rentrée, les nouveaux programmes sont applicables en classes de 6ème, 3ème et terminale des voies générale et technologique.
A l'issue de cette année, les programmes d'EMC auront donc entièrement changé de la 6ème à la terminale.

Vous trouverez dans le BOEN du 13 juin 2024 les nouveaux programmes d'EMC du cours préparatoire à la classe de terminale que vous pourrez télécharger en annexe :

Vous pourrez utilement consulter les ressources :

- pour le collège (classe de sixième à venir) ;
- pour le lycée (classe de terminale à venir).

Nous vous encourageons à engager vos classes dans le Passeport éducdroit. Précédemment réservé à un public de quatrième et de troisième, il est désormais ouvert à tous les niveaux du lycée. D'une durée annuelle de 6 heures (3 séances de 2 heures), il peut désormais s'inscrire plus largement dans vos programmes d'EMC, en travaillant concrètement une question de société parmi lesquelles : le harcèlement, la liberté d'expression ou encore les violences sexistes et sexuelles.
Nous vous invitons à participer à la formation académique consacrée au déploiement du passeport éducdroit en suivant ce lien où vous trouverez également des informations pratiques sur ce dispositif.

Enfin, dans la perspective des nouveaux programmes d'histoire-géographie de 6ème publiés pour la rentrée 2027, les coordonnateurs disciplinaires seront nos interlocuteurs, avec les chefs d'établissement, pour préciser les modalités de formation.

Examens

Quelle que soit votre contribution aux examens et à l'évaluation des élèves (épreuves terminales, épreuves ponctuelles, contrôle continu…), nous vous remercions pour votre engagement essentiel au bon déroulement des examens de notre académie.

La moyenne des notes de l'épreuve écrite d'histoire-géographie EMC du **DNB 2026 est de 11,6/20 en histoire-géographie (09 en 2025) et 11,9 en EMC** (stable par rapport à 2025).
Les ajustements apportés à l'épreuve semblent avoir porté leurs fruits. Il nous reste à présent à consolider ce travail dans les pratiques de classe, notamment en EMC.
Les moyennes de contrôle continu vous donnent des indications complémentaires sur la manière dont vous évaluez vos élèves, au regard de standards académiques. L'an passé, les moyennes de contrôle continu s'élevaient en HG à 11,9/20 et en EMC à 12,4/20.

La moyenne académique de l'épreuve écrite de HGGSP pour le baccalauréat est de **11,76/20** (en hausse de 0,5 point par rapport à la session précédente).

Les moyennes des contrôles continus du tronc commun en lycée sont les suivantes.

	Terminale générale	Terminale technologique
Moyenne d'histoire-géographie (tronc commun)	13,3	12,6
Moyenne d'EMC	15,8	14,5

Développement de compétences - Formation

Le Programme académique de formation (PrAF) répond aux priorités du schéma directeur de la formation continue. Dans ce cadre, en articulation avec le projet académique, nous avons défini plusieurs priorités, à partir des observations et échanges.

Vous trouverez sur le site académique les dispositifs du PrAF qui concernent plus spécifiquement nos disciplines et qui sont répartis dans les différents cycles proposés. Nous vous encourageons à consulter le site de l'École Académique de la Formation Continue pour plus d'informations.

Par ailleurs certains dispositifs de formation qui répondent aux priorités précédemment citées auront lieu ailleurs qu'à Nancy ou Metz, pour faciliter l'accès à ces formations.
Parmi ces dispositifs toujours ouverts à inscription :
-Hist-Géo : Faire écrire de la 6è à la terminale
-Hist-Géo : Lire pour apprendre en collège

Nous vous invitons par ailleurs à nous tenir informés des différents projets que vous menez et à nous prévenir lorsque vous souhaitez vous inscrire dans un processus de certification : CAFFA, DNL, CAPPEI, enseignements artistiques…
Notre académie propose une préparation aux concours internes, Agrégation et CAPES. L'expérience montre que les collègues inscrits à ces dispositifs préparent dans de très bonnes conditions et figurent souvent parmi les lauréats. Nous encourageons celles et ceux qui souhaitent s'engager dans la préparation des concours à s'inscrire à la formation académique.

Nous remercions l'ensemble des formatrices et formateurs des formations initiale et continue pour leur investissement.

Agenda

FIG

L'académie participe activement au prochain FIG qui se tiendra à Saint-Dié-des-Vosges du 2 au 4 octobre sur le thème « paysage » et avec la Bulgarie et la Roumanie comme pays invités.

Rendez-vous de l'histoire à Blois

Les Rendez-vous de l'histoire auront lieu cette année du 7 au 11 octobre sur le thème « Les marchands ».

Cérémonie commémorative – Hommage à tous les « Morts pour la France » - autour du 11 novembre

La circulaire du 2 juillet 2026 prévoit, à compter de cette rentrée, la mise en œuvre obligatoire au sein des écoles et établissements d'enseignement scolaire d'une cérémonie commémorative à l'occasion de l'armistice du 11 novembre, journée nationale de commémoration de la victoire et de la Paix - hommage à tous les morts pour la France.
Cette cérémonie sera organisée chaque année, quatre jours avant ou quatre jours après le 11 novembre.
Elle concernera l'ensemble des élèves à partir du CM1.
La place de nos disciplines dans la préparation de cette cérémonie est centrale. Dans cette perspective, un ensemble de ressources est disponible sur Eduscol :

- le guide "Organiser une cérémonie commémorative" ;
- une page Eduscol qui comprend de nombreuses ressources pédagogiques utiles pour le déroulé de la cérémonie et pour préparer les élèves.

Pour les actions portées par nos partenaires culturels, vous les trouverez régulièrement sur notre site académique.

Nous vous remercions de votre implication, conscients du rôle que jouent les professeurs d'histoire-géographie dans les établissements. Nous remercions également toutes celles et tous ceux qui sont engagés au-delà de l'établissement, à l'échelle du bassin ou de l'académie. Nous vous souhaitons une excellente année scolaire, synonyme d'épanouissement et de pleine réussite pour vous et vos élèves.

Les IA-IPR d'Histoire-Géographie

Solène RADOT Jean-Baptiste RIBON David VODISEK